Déclaration d'ouverture de chantier

Service Public d'Assainissement Non Collectif
de l'Agglomération du Gard Rhodanien
COMMUNE …

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION

Demandeur : …
Adresse du projet : …
…
Numéro de dossier cadastre : …
Numéro de dossier SPANC : …
Numéro de P.C.: …
Section, N° de parcelle : …

La date de réalisation des travaux d'assainissement non collectif doit obligatoirement être communiquée au Service Public d'Assainissement Non Collectif 10 jours minimum avant l'exécution des travaux, afin que celui-ci puisse vérifier la conformité du dispositif d'assainissement avant recouvrement des ouvrages par de la terre végétale.

Je soussigné ……. atteste que

Que les travaux du dispositif d'assainissement non collectif de ma demande susvisée auront lieu à partir du : |____|____|_____|
Jour Mois Année

Je m'engage à prévenir le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) par téléphone le jour du démarrage des travaux pour convenir de la date de réception au **04.66.33.10.30.**

Le service peut me contacter aux numéros de téléphone suivant :
travail et ou domicile : ……..
portable : ……..…….

A ……Le……..

Signature du bénéficiaire :

La présente déclaration d'ouverture de chantier doit être établie par le bénéficiaire de l'autorisation de réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif et doit être :
- Soit **DEPOSEE** au service public d'assainissement non collectif situé 1717 route d'Avignon, 30200 BAGNOLS SUR CEZE.

- Soit **ENVOYEE** à l'adresse suivante : Service Public d'Assainissement Non Collectif S.P.A.N.C - 1717 route d'Avignon, 30200 BAGNOLS SUR CEZE.